



*Conseil Économique, Social et Environnemental de  
Lorraine*

# *Recueil d'avis*

*Séance Plénière du 24 juin 2011*

## Conseil Economique, Social et Environnemental de Lorraine

Séance Plénière du 24 juin 2011

### AVIS DE LA 1<sup>ère</sup> COMMISSION *Economie – Emploi - Innovation*

**OBJET :**           **Compte Administratif 2010**  
                          **Budget Supplémentaire 2011**  
                          **Mise en œuvre des politiques régionales**

**RAPPORTEUR :**   **Lucette COLLET**

La Commission *Economie Emploi Innovation* s'est réunie le jeudi 16 juin 2011 et a entendu les représentants de la Région sur les différents dossiers qui seront présentés en séance plénière du Conseil Régional les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Etaient présents:

- M. Pierre LAMOTTE, Directeur du Pôle *Entreprises* ;
- Mme Emmanuelle BRANDENBURGER, Directrice du secteur *Economie Sociale Solidaire et des Petites Entreprises (PE)* au sein du Pôle *Entreprises* ;
- M. Alexis BESSLER, Directeur du secteur *Développement des Entreprises et Commerce Extérieur* au sein du Pôle *Entreprises*.

La Commission les remercie pour la présentation faite de la nouvelle politique de développement économique que met en place la Région et pour les réponses apportées aux questions formulées.

Etaient excusés:

- M. Jean-Yves LE DEAUT, Vice-Président en charge du Développement et de la Mobilisation Economique (Innovation, Recherche, Enseignement Supérieur) ;
- Mme Rachel THOMAS, Vice-Présidente à l'Economie Touristique et à la Promotion de la Lorraine ;
- Mme Lovely CHRETIEN, Vice-Présidente à l'Economie des Entreprises (PME-PMI, Artisanat, Economie Sociale) ;
- M. Christian FRANQUEVILLE, Vice-Président en charge de la Filière Agricole, de l'Agroalimentaire et de la Filière Bois ;
- M. Laurent IMARD, Directeur du Pôle *Partenariats*.

La Commission A PRIS CONNAISSANCE des documents soumis à son examen.

## Constat chiffré

La Commission fait le constat d'une clôture du **Compte Administratif 2010** à hauteur de 80% des inscriptions au Budget Supplémentaire augmenté des Décisions Modificatives ; la ligne budgétaire action économique est la plus mal réalisée du budget, année après année, l'année 2010 étant de plus marquée par la refonte des systèmes d'intervention et une faible utilisation des fonds européens.

Le budget supplémentaire 2011 traduit une augmentation peu substantielle des dépenses par rapport au budget primitif (de 1,5 %, soit 15 665 K€, dont 275 K€ au titre de l'action économique). La Commission est perplexe quant au niveau de réalisation qui sera celui de 2011, compte tenu du gel des interventions depuis le début de l'année et du retard dans la mise en place des nouvelles procédures.

## Nouvelles modalités de mise en œuvre de l'action régionale

Les services de la Région rappellent que **les appels à projets** visent à soutenir des programmes d'action à forte assise territoriale et bâtis suivant la logique du développement durable. Dans le principe, ils devront être élaborés en concertation avec des partenaires (services de l'Etat, chambres consulaires, réseaux d'accompagnement). Le pilotage de leur montage est confié aux Vice-Présidents. Les dossiers reçus seront instruits par les services de la Région et soumis à un jury de sélection qui validera une liste de candidatures, l'arbitrage final étant rendu par l'exécutif.

Au plan de l'action économique, en 2011, après 2 appels à projets présentés en avril, 7 seront proposés à la prochaine séance plénière. Certains portent sur des cibles d'entreprises bénéficiaires, d'autres sur des filières. Au second semestre, il est prévu d'en lancer une quinzaine supplémentaire. L'année 2012 devrait voir une montée en puissance du cadencement.

**La Commission manifeste sa satisfaction quant à ce nouveau mode de fonctionnement.** Dans une conjoncture difficile, la méthode des appels à projets est le moyen d'afficher plus clairement les priorités de l'action régionale. Par ailleurs, elle se réjouit de l'appui proposé aux entreprises du secteur social et solidaire.

Elle regrette néanmoins **la lenteur du processus de changement** qui a pu encore renforcer les difficultés actuelles des acteurs de terrain.

Les conseillers demandent que toute précaution soit prise pour garantir la **confidentialité** des projets, essentielle pour les entreprises. Pour juger au mieux de la technicité des dossiers, ils engagent la Région à s'entourer, au besoin, de **structures d'expertise indépendantes et qualifiées.**

Encore une fois, ils conseillent d'**associer très étroitement les secteurs professionnels :**

- en amont, afin qu'ils soient force de proposition dans le choix des thématiques à privilégier,
- dans la phase de rédaction, afin de traduire au mieux les réalités de terrain,

- dans la phase de communication autour des appels à projets afin d'assurer, par ces relais, une information la plus large possible des intéressés, notamment des PME PMI, en plus des canaux d'information grand public. Pour les prochains appels à projets, lancés en juin pour des réponses attendues en septembre, le calendrier impose un effort de communication tout particulier et rapide.

De plus, ils proposent de ménager des éléments de souplesse dans la procédure, comme, par exemple, **ouvrir aussi un programme annuel de thématiques non spécifiées.**

**La Commission prend acte des démarches de concertation engagées par la Région avec des partenaires du développement économique.** En qualité de chef de file, la Région a en effet légitimité à favoriser une plus grande homogénéité de traitement sur le territoire lorrain.

### **En synthèse :**

La Commission regrette **le faible taux de réalisation de la ligne budgétaire « action économique »**, pour l'année 2010, comme pour les années précédentes. Elle note que le budget supplémentaire 2011 traduit une augmentation peu substantielle des dépenses inscrites au budget primitif.

Elle se réjouit de l'adoption de **la nouvelle méthode des appels à projets**, un moyen d'afficher plus clairement les priorités de l'action régionale.

Cependant, elle regrette sa **lenteur de mise en place** et recommande la prise de toute mesure utile pour garantir **la confidentialité** des projets et le recours à **des structures d'expertises indépendantes et qualifiées** pour juger de la qualité technique de ces projets.

Elle conseille **d'associer très étroitement les secteurs professionnels** au choix des thématiques retenues, à la rédaction des appels à projets et à la communication auprès des bénéficiaires, et en complément, **d'ouvrir un programme annuel de thématiques non spécifiées.**

Enfin, la Commission prend acte **des démarches de concertation engagées par la Région avec les partenaires du développement économique.**

Le Président,

Maurice GRUNWALD

# Conseil Economique Social et Environnemental de Lorraine

Séance plénière du 24 juin 2011

## AVIS DE LA 2<sup>ème</sup> COMMISSION *Education-Formation-Recherche-Insertion*

**OBJET :**                   **Compte Administratif 2010  
Budget Supplémentaire 2011  
Convention Pôle emploi**

**RAPPORTEUR :**   **Madeleine THIEBAUT**

La Commission *Education-Formation-Recherche-Insertion* s'est réunie le lundi 20 juin 2011 et a entendu les représentants de la Région sur les différents dossiers qui seront présentés en séance plénière du Conseil Régional les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Etaient présents:

- Mme Laurence DEMONET, Vice-Présidente déléguée à la formation et à l'accompagnement des parcours de vie ;
- M. Jean-François MOLTER, Directeur du Pôle *Sécurisation des parcours de vie* ;
- Mme Françoise de BELLEROCHÉ, Chargée de Mission, Secteur *Enseignement supérieur et Recherche* au sein du Pôle *Partenariats*.

La Commission les remercie des réponses apportées aux questions formulées par les conseillers.

La Commission A PRIS CONNAISSANCE des documents soumis à son examen.

### **1) Compte administratif 2010 et Budget supplémentaire 2011 :**

La Commission prend note du compte administratif 2010 et notamment des taux d'exécution satisfaisants présentés sur les différentes chapitres de la formation et de l'enseignement supérieur soit :

- 86% pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'animation scientifique
- 97,2% pour l'éducation et la vie lycéenne
- 95,3% pour l'apprentissage
- 91,7% pour les formations sanitaires et sociales
- 88,7% pour les formations tout au long de la vie
- 82,8% pour l'immobilier

Elle note avec satisfaction les correctifs apportés en séance au Compte-Rendu Annuel de mise en œuvre des politiques régionales (CRA) p.20 dudit document sur le secteur des formations tout au long de la vie :

- 85 187 923€ et non 44 528 836€ au titre des actions engagées
- 83 502 299€ et non 58 734 057€ au titre des CPf votés
- 73 797 187€ et non 50 892 717€ au titre des CPf mandatés

Elle demande par ailleurs à la C6 à titre d'information et de compréhension des mécanismes, de bien vouloir porter son attention sur la balance entre les dépenses de formation et d'apprentissage engagées, et les sommes perçues par la Région Lorraine au titre des transferts successifs de compétence.

## **2) Convention Pôle emploi :**

La Commission aurait souhaité obtenir un bilan de la convention précédente conclue avec Pôle emploi au titre de l'année 2010. Elle note que cette convention est censée rendre possible des financements croisés d'actions de formation au profit des demandeurs d'emploi lorrains.

### **En synthèse :**

La Commission prend acte du compte administratif 2010 et du budget supplémentaire 2011 concernant les actions relevant de son champ de compétence. Elle relève des taux d'exécution satisfaisants sur les 6 chapitres qui la concernent. Elle sollicite des informations complémentaires sur le montant des recettes perçues au titre des différents transferts de compétence apprentissage, formation professionnelle et formations sanitaires et sociales. Concernant la convention Pôle emploi, elle reformule sa demande d'une présentation d'un bilan pour les reconductions d'actions.

Le Président,

Olivier CAYLA

# Conseil Economique Social et Environnemental de Lorraine

Séance plénière du 24 juin 2011

## AVIS DE LA 3<sup>ème</sup> COMMISSION *Mobilités, Infrastructures et Optimodalité*

**OBJET :**           **Compte administratif 2010**  
                          **Budget supplémentaire 2011**  
                          **Mise en œuvre des politiques régionales**

**RAPPORTEUR :** Jean-Claude THOMAS

La Commission *Mobilité, Infrastructure et Optimodalité* s'est réunie le lundi 20 juin 2011 et a entendu les représentants de la Région sur les différents dossiers qui seront présentés en séance plénière du Conseil Régional les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Etaient présents:

- M. Patrick ABATE, Vice-Président en charge des aménagements, projets et équipements structurants ;
- M. Alain ABAYA, Directeur du Pôle *Mobilité*.

Etait excusé:

- M. Patrick HATZIG, Vice-Président en charge de la Mobilité.

La Commission remercie les Vice-présidents ainsi que les services pour les réponses apportées aux questions formulées.

### 1- Eléments budgétaires issus des Compte administratif 2010 et Budget Supplémentaire 2011

<b>CA 2010</b> en k€	<i>Invest</i>	<i>Fonct</i>	<i>Total</i>	<i>Taux de réalisation</i>		
<b>Total transports</b>	<b>18 434</b>	<b>162 254</b>	<b>180 688</b>	<b>82%</b>	<b>100%</b>	<b>98%</b>
Dont TER	9 210	160 396	169 606	81%	100%	99%
Dont infrastructures routières, fluviales et aéroportuaires	8 262	0	8 262	99%		99%
Dont transports fluviaux	824	0	824	121%	0%	106%
Dont autres transports	138	1 858	1 996	6%	92%	47%

<b>BS 2011</b> en k€	<i>AP/AE</i>	<i>CP</i>
Routes et voiries	-119,8	-919,8
Métrolor		800
Infrastructures aéroportuaires	615	615
Développement territorial	119,8	119,8

Concernant le **Compte Administratif**, la Commission se félicite de l'excellent taux de réalisation (98%) des lignes budgétaires affectées à la politique de la Mobilité et des Infrastructures, qui représente 18.8% du budget global 2010. Elle note que cette proportion a diminué dans le temps (de 20 à 25% en moyenne) principalement en raison de l'arrivée à terme d'investissements lourds ayant nécessité une programmation pluriannuelle (matériel roulant, participation à la LGV Est).

Pour l'exercice 2010, elle comprend que l'écart entre prévision et réalisation s'explique, pour l'essentiel, par du report sur 2011 d'opérations importantes telles que la plateforme multimodale ou les projets de rénovation des gares (SDA).

Ces reports ont été constatés dans le BP 2011, marqué par une reprise forte des investissements.

Quant au **Budget Supplémentaire 2011**, la Commission prend connaissance des précisions qui lui sont faites sur les ajustements relatifs à ses champs de compétences.

Il s'agit de transferts des crédits d'investissement non consommés par les lignes « route et voirie » vers les axes dont les besoins sont les suivants :

- En investissement, pour le « développement territorial », correspondant aux aménagements de murs anti-bruit sur l'A4 à hauteur d'Argancy et de Hombourg-Haut.  
*Cette décision relève d'un engagement, à titre exceptionnel, du Président du Conseil régional permettant de bénéficier de fonds spécifiques du plan de relance.*
- En fonctionnement, pour la ligne « Métrolor » : répartis entre 350 k€ pour abonder l'enveloppe dédiée à la convention tarifaire « Pass Campus » et 450 k€ pour les marchés des lignes routières régionales.
- En fonctionnement, pour la ligne « infrastructures aéroportuaire », constituant une première dotation de fonctionnement de la future régie personnalisée dédiée à la gestion, l'exploitation et au développement de l'aéroport régional Metz-Nancy Lorraine.

## **2- Mise en œuvre des politiques régionales**

### **Participation au financement de la Plateforme trimodale multi-sites le long de la Moselle**

La **Commission salue la participation déterminante** de la Collectivité régionale pour le développement de ce type d'infrastructure innovante, visant à rééquilibrer la répartition modale des flux de marchandises par la valorisation de la voie d'eau. Avec 5.305 millions d'euros, soit 19% du montant de cette « tranche fonctionnelle 1 », le Conseil Régional en est le 2<sup>ème</sup> financeur après l'Etat.



La signature prochaine de la convention de la « tranche fonctionnelle 1 » de la 1<sup>ère</sup> phase du projet qui en comporte trois échelonnées jusqu'en 2030, marque une volonté politique forte et partagée par les grands acteurs lorrains.

Cet engagement est non seulement nécessaire pour concrétiser les projets d'implantation d'entreprises sur les trois sites de Thionville-Illange, Metz-La Maxe et Nancy-Frouard, mais également, et surtout, pour replacer la Lorraine dans la compétition nationale et européenne sur le plan de la logistique multimodale.

### **Metz-Nancy-Lorraine**

La Commission prend acte de la reprise en régie personnalisée de l'aéroport Metz-Nancy Lorraine par la Région Lorraine, suite à l'échec des négociations avec SNC Lavalin, candidat unique à la procédure de la Délégation de Service Public (DSP).

Elle a bien conscience de l'absence d'alternative de la Région Lorraine, sauf à revoir les exigences du cahier des charges élaboré dans le cadre de la DSP. Celles-ci reposaient sur la définition de l'intérêt général au regard du triptyque suivant : maintien du personnel, pérennisation de l'infrastructure et intérêt du contribuable.

La Commission a pu mesurer l'écart très important entre les critères fixés par le délégant et les propositions du candidat. Elle estime donc que la reprise en régie personnalisée s'avère être la meilleure décision, tout au moins sur le court terme, mais demande à ce que l'ouverture du Conseil d'administration soit effective le plus rapidement possible.

### **Appels à projets : adaptation des nouvelles dispositions aux appels à projets antérieurs**

La Commission prend connaissance des nouvelles dispositions visant à adapter les deux appels à projets relatifs à la politique de mobilité au cadre général des appels à projets régionaux définis sur d'autres axes d'intervention de la politique de la Région Lorraine.

Il s'agit des appels à projets « pour la création d'aires de stationnement dédiées au covoiturage frontalier » et « pour un aménagement durable et intermodal des gares et halte ferroviaires TER Métrolor ».

### **3- Point spécifique : avenir des lignes TER**

La Commission souhaite faire part de ses interrogations quant aux conditions dans lesquelles sont menées les négociations entre RFF, l'Etat et la Région Lorraine au sujet de la rénovation **des lignes TER Métrolor particulièrement détériorées. que sont : Nancy-Merey, Sarreguemines-Bitche et Conflans-Verdun.**

Sur la Ligne Sarreguemines-Bitche précisément, les représentants du CESE Lorraine au comité de desserte de l'Est Mosellan n'ont pas eu le sentiment d'avoir tous les éléments d'explication pour comprendre ce qui a conduit RFF à déterminer un besoin en travaux de type « massification » plutôt que de type « régénération », dont le coût est largement inférieur.

En effet, non seulement l'état de la ligne est le résultat d'un manque chronique de maintenance avéré, mais de surcroît la Collectivité régionale est appelée à fonds de concours à même hauteur que l'Etat et RFF.

La Commission approuve la position de la Région Lorraine consistant à maintenir le versement des redevances à RFF sur cette ligne et de prendre en charge les navettes routières de substitution pendant la durée des travaux.

### **En synthèse :**

La Commission **prend acte des ajustements budgétaires** opérés sur les lignes budgétaires relevant de sa compétence dans le Compte administratif et sur le Budget supplémentaire.

Sur la mise en œuvre des politiques régionales :

La Commission **salue la participation déterminante** du Conseil Régional de Lorraine au financement de la « tranche fonctionnelle 1 » de la 1<sup>ère</sup> phase du **projet de plateforme trimodale multi sites**. Avec 19% du montant, la Collectivité régionale en est le 2<sup>ème</sup> financeur après l'Etat. Ce projet, divisé en 3 phases échelonnées jusqu'en 2030, vise à replacer la Lorraine dans la compétition nationale et européenne sur le plan de la logistique multimodale, et bénéficie à ce titre d'un large soutien des grands acteurs lorrains ;

La Commission **prend acte de la reprise en régie personnalisée de l'aéroport Metz-Nancy Lorraine par la Région Lorraine**. Compte tenu de l'écart important entre les exigences du délégant et la proposition du candidat, elle estime qu'il s'agit de la meilleure solution à court terme, mais veillera à ce que l'ouverture du Conseil d'administration soit effectuée le plus rapidement possible ;

La Commission **souhaite faire part de ses interrogations** quant aux conditions dans lesquelles sont menées les négociations entre RFF, l'Etat et la Région Lorraine au sujet de la répartition financière des travaux de rénovation envisagés sur trois lignes TER Métrolor particulièrement détériorées. Elle **approuve la position de la Région Lorraine sur la ligne Sarreguemines-Bitche**, consistant à maintenir le versement des redevances à RFF sur cette ligne et à prendre en charge les navettes routières de substitution pendant la durée des travaux.

Le Président,

Patrice SANGLIER

## Conseil Economique Social et Environnemental de Lorraine

Séance plénière du 24 juin 2011

### AVIS DE LA 4<sup>ème</sup> COMMISSION *Cohésion sociale et Développement local*

**OBJET :**                    **Compte Administratif 2010  
Budget Supplémentaire 2011  
PRSE 2**

**RAPPORTEUR :**            **Christian RICHETON**

La Commission *Cohésion sociale et Développement local* s'est réunie le mardi 21 juin 2011 et a entendu les représentants de la Région sur les différents dossiers qui seront présentés en séance plénière du Conseil Régional les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Etaient présents:

- Mme Jacqueline FONTAINE, Vice-Présidente déléguée aux politiques de citoyenneté, de solidarité et de santé ;
- Mme Angèle DUFFLO, Vice-Présidente déléguée au patrimoine de l'Institution ;
- Mme Catherine HALLÉ-GUET, Directrice du Pôle *Jeunesse* ;
- Mme Anne TEXIER, Directrice du Pôle *Culture, Sport, Santé, Associations* ;
- M. Jean SALQUE, Directeur du Pôle *Appui aux territoires*.

Après avoir remercié les élus du Conseil Régional de Lorraine et les membres de l'administration pour leur présence, le Président de la Commission les invite à détailler les éléments du Compte Administratif 2010 ainsi que les dispositions du budget supplémentaire 2011.

La Commission A PRIS CONNAISSANCE des documents soumis à son examen.

#### **1. Compte Administratif 2010 et Budget Supplémentaire 2011**

S'agissant du Compte Administratif, lequel n'appelle aucune observation particulière de la part des membres de la Commission, les services du Conseil Régional de Lorraine ont souligné l'excellente consommation des crédits sur 2010, avec des taux d'exécution supérieurs à 90% pour les politiques relevant de la compétence de la 4<sup>ème</sup> commission.

Concernant le Budget Supplémentaire, la Commission relève quelques ajustements permettant l'accompagnement de nouvelles initiatives, et se félicite de l'inscription de crédits de paiement supplémentaires au titre de la Politique Régionale d'Appui aux Territoires pour un montant d'1,5 million d'euros.

Le Pôle *Jeunesse* tient à préciser que si aucun budget supplémentaire n'a été sollicité, il bénéficie toutefois de crédits, votés lors du budget primitif, permettant de mettre en œuvre les orientations définies dans le cadre de la politique jeunesse.

## **2. Plan Régional Santé Environnement 2 (PRSE 2 – 2010/2014)**

Le projet de PRSE 2 a été validé le 14 octobre dernier par le Groupe Régional Santé Environnement (GRSE), mis en place par le Préfet de Région, co-présidé par l'Etat et la Région Lorraine, et chargé de définir de façon concerté la politique de la région en matière de santé-environnement sur la période 2010-2014.

A la suite de la validation du PRSE 2 par le Groupe Régional Santé Environnement en octobre 2010, une consultation publique a été lancée sur internet afin de présenter le plan à la population. L'objectif de cette consultation était d'associer davantage les citoyens à la démarche, en leur permettant de s'exprimer sur le PRSE 2 (remarques, interrogations...).

Le PRSE 2 a fait l'objet d'une présentation aux différentes instances signataires dans le cadre de la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA) pour l'ARS, de la Commission Régionale Administrative (CRA) pour la Préfecture et fera l'objet d'une présentation lors de la Séance Plénière de juin pour le Conseil Régional de Lorraine. La signature du plan par les trois institutions concernées devrait avoir lieu début juillet.

Madame FONTAINE a rappelé les enjeux du PRSE 2 en région :

- La réduction des risques environnementaux pour la santé ainsi que l'exposition des citoyens à ces derniers,
- La sensibilisation de l'ensemble de la population lorraine ainsi que des décideurs aux problématiques liées à la santé environnementale,
- L'apport, à l'échelle régionale, d'indications et de pistes de travail en matière de santé environnementale,
- Fédérer les différents acteurs concernés par la thématique (associations, institutionnels, citoyens,...) afin de mutualiser les compétences de chacun.

4 thématiques d'action ont été retenues :

- Réduire les expositions environnementales responsables de pathologie à fort impact sur la santé,
- Réduire les risques pour la santé liés au transport en Lorraine,
- Informer et former aux risques santé-environnement,
- Réaliser un état des lieux des points noirs environnementaux au sens large.

Le Conseil Régional de Lorraine a été retenu comme « pilote » sur deux actions et comme « partenaire » sur 6 autres.

D'une manière générale, les membres de la Commission prennent acte du document qui leur a été transmis, et se félicitent du travail de concertation ainsi engagé en matière de santé-environnement en Lorraine.

Bien conscients de l'exercice imposé par les orientations nationales, desquelles découle le contenu du PRSE 2, les membres de la Commission notent toutefois que la réflexion du Conseil Régional, sur les deux actions dont elle a le pilotage, ne semble pas complètement aboutie. Les membres de la Commission seront par conséquent très attentifs à leur mise en œuvre et souhaitent, dans ce cadre, qu'il soit procédé à un suivi régulier des actions concernées.

Enfin, les membres de la Commission seront également attentifs à l'articulation du PRSE 2 avec les autres plans existants (plans de santé publique, plan de santé au travail, plans environnementaux).

### **3. Appels à projets**

Bien que non saisie sur cette question, la 4<sup>ème</sup> Commission, à l'instar de la 1<sup>ère</sup> Commission, a tenu à exprimer son souhait de voir les acteurs du monde associatif davantage associés à l'élaboration et à la promotion des différents appels à projet, mais tient toutefois à souligner l'excellent travail de partenariat déjà engagé dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.

La Commission s'interroge en revanche sur la « généralisation » des appels à projet, dans la mesure où certains projets nécessitent une marge d'adaptation.

#### **En synthèse :**

**La Commission prend acte du Compte Administratif 2010 et des ajustements opérés, à la marge, dans le cadre du Budget Supplémentaire 2011.**

**La Commission prend acte du PRSE 2 mais souhaite :**

- la mise en place d'un suivi sur les actions pilotées par le Conseil Régional de Lorraine ;
- qu'une attention toute particulière soit portée à l'articulation du PRSE 2 avec l'ensemble des autres plans santé-environnement.

**Concernant les appels à projets, la Commission, très interrogative sur leur généralisation, souhaite voir les acteurs du monde associatif davantage associés à leur élaboration et à leur promotion.**

Le Président,

Lucien GASTALDELLO

## Conseil Economique, Social et Environnemental de Lorraine

Séance plénière du 24 juin 2011

### AVIS DE LA 5<sup>ème</sup> COMMISSION *Espaces à enjeux*

**OBJET :**                    **Compte Administratif 2010  
Budget Supplémentaire 2011  
Mise en œuvre des politiques régionales**

**RAPPORTEUR :**            **Christine GRAFFIEDI**

La Commission *Espaces à enjeux* s'est réunie le vendredi 17 juin 2011 et a entendu les représentants de la Région sur les différents dossiers qui seront présentés en séance plénière du Conseil Régional les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Etaient présents:

- Mme Valérie LAHOUEL, Directrice du Pôle *Relations Extérieures* ;
- M. Guillaume COLINMAIRE, Directeur du Pôle *Aménagement et Infrastructures*.

Etaient excusés:

- M. Daniel BEGUIN, Vice-Président délégué à l'Ecologie, à l'Environnement, aux Ressources Naturelles, de la Bio-diversité et à l'Energie ;
- Madame Josiane MADELAINE, Vice-Présidente déléguée à la Coopération Décentralisée et aux Relations Internationale.

La Commission A PRIS CONNAISSANCE des documents soumis à son examen.

### **Constat chiffré**

La Commission *Espaces à enjeux* n'est que peu concernée par le Budget Supplémentaire de la Région Lorraine qui présente peu d'éléments en lien avec ses champs de compétence, que ce soit dans les domaines des coopérations transfrontalières ou de l'aménagement du territoire.

### **Mise en œuvre de l'action régionale**

La Commission a examiné la présentation du dossier de création de la **Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de Bouxières-sous-Froidmont – Lesménils** et noté la volonté déterminée d'aménagement de l'Espace commun.

**La Commission souligne l'importance de la concertation entre décideurs et la nécessité d'une réflexion sur les besoins réels d'aménagement et de consommation foncière à l'échelle de la région.** D'autres zones déjà urbanisées et situées dans l'Espace commun sont disponibles ou reconvertibles, sans qu'elles soient forcément exploitées. Les voies d'accès à la ZAC se limitent pour l'instant à l'A31, qui connaît déjà des problèmes de saturation et risque d'être embouteillée par le flux de l'activité économique sur la zone. Par ailleurs, la Commission s'interroge sur l'existence d'autres friches localisées non loin de l'espace commun (Frescaty, .).

**Concernant l'aménagement de l'ancienne base de Chambley,** la Commission juge positif l'aménagement de la base, qui n'ampute pas de terres agricoles. Elle attire aussi l'attention sur le fait que les investissements ne doivent pas peser sur les finances du Conseil Régional.

Le site de Chambley est isolé, l'ancienne base aérienne n'a pas d'infrastructures permettant un désenclavement de la zone, sauf réouverture de la voie ferrée. Il serait de même très difficile de fixer les salariés travaillant sur le site dans des logements à proximité de la base. La Commission s'interroge par ailleurs sur l'usage du bâtiment industriel construit et de son éventuelle réorientation vers d'autres usages.

La Commission salue la démarche adoptée par le Conseil Régional sur l'apport de 73 000€ en autorisation de programmes **au soutien de projet de reconstruction de lycées en Haïti**, sachant que l'aide en question correspond bien à un projet défini.

#### **En synthèse :**

- La Commission déplore le manque de réflexion stratégique sur l'utilisation du foncier à l'échelle de la région, qui conduit chaque acteur du développement économique d'un territoire à vouloir créer des zones d'activités, alors que des friches pourraient être reconverties.
- La Commission reste par ailleurs attentive aux investissements réalisés dans des projets structurants d'aménagement du territoire.

Le Président,

Raymond FRENOT

## Conseil Economique, Social et Environnemental de Lorraine

Séance Plénière du 24 juin 2011

### AVIS DE LA 6<sup>ème</sup> COMMISSION *Finances, Budget et Evaluation*

**OBJET :** **Compte Administratif 2010 et compte de gestion, Affectation du résultat du compte administratif 2010, Admissions en non-valeur et remises gracieuses, Compte-rendu annuel de mise en œuvre des politiques budgétaires pour l'exercice 2010, Budget Supplémentaire 2011.**

**RAPPORTEUR :** **Bernard NICOLLE**

La Commission Finances, Budget et Evaluation s'est réunie le mardi 21 juin 2011 et a entendu les représentants de la Région sur les différents documents budgétaires qui seront présentés en séance plénière du Conseil Régional les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Etaient présents:

- M. Jean-Pierre LIOUVILLE, Vice-Président délégué aux Finances, à l'Évaluations, aux Fonds Européens et à la Commande Publique ;
- Mme Stéphanie TEN EYCK, Adjoint au DGSR ;
- Mme Séverine MARCHAL, Directeur du Pôle *Budget*.

La Commission A PRIS CONNAISSANCE des documents soumis à son examen.

**Compte Administratif 2010 et compte de gestion, Affectation du résultat du compte administratif 2010, Admissions en non-valeur et remises gracieuses, Compte-rendu annuel de mise en œuvre des politiques budgétaires pour l'exercice 2010 :**

La Commission a travaillé à partir des documents fournis par le Conseil Régional ainsi que des tableaux synthétisés préparés par notre collègue Robert MERTZ et annexés au présent avis.

La Commission rappelle que le Compte Administratif est un document qui vise à comparer les prévisions budgétaires aux réalisations, pour l'année écoulée. Dans le même état d'esprit, M. LIOUVILLE a rappelé que ce document constituait **le bilan de l'action régionale en 2010**, alors que le Budget Primitif est un document d'intentions politiques dans lequel les moyens mis à disposition ne sont pas tous arrêtés.



**La Commission prend acte de l'information selon laquelle le compte de gestion 2010 établi par M. le Payeur Régional de Lorraine est en tout point conforme au rapport présenté par le Président du Conseil Régional de Lorraine.**

- **Les recettes** :

Après une hausse de 11,80 % l'an passé, le montant constaté des recettes s'élève à **960 610 558,02 €**, soit une baisse de **2,65%** par rapport à l'exercice précédent avec un taux de réalisation de **95%** (contre un taux de réalisation de **99,6% l'an dernier**).

Il se répartit en 147 646 398,59 € de **recettes d'investissement (15,4%)** et 812 964 159,43 € de **recettes de fonctionnement (84,6%)**. On note une forte augmentation de la part des recettes de fonctionnement par rapport au Compte Administratif 2009 puisque les recettes de fonctionnement représentaient alors 79,21% des recettes totales.

La part de la fiscalité a encore progressé par rapport au dernier exercice et représente désormais **47,39% des ressources** de la collectivité régionale (contre 46% sur l'exercice 2009 et 44% sur l'exercice 2008). La « fiscalité directe » augmente en proportion puisqu'elle représente 20,12% des ressources régionales après une baisse en proportion de 18% à 16,9% des recettes en 2009.

La part de la fiscalité indirecte augmente également et représente désormais 27,28% des ressources fiscales, contre 26,16% auparavant.

La Commission rappelle que l'exercice 2010 correspond à la première étape de réforme de la finance locale puisque sur cet exercice, la Région Lorraine n'a perçu en fiscalité directe que les taxes foncières, l'équivalent de la taxe professionnelle faisant l'objet d'une compensation-relais de l'Etat.

La Commission souligne que, conformément à ses engagements, **l'Etat a sur l'exercice 2010 intégralement compensé le produit de la taxe professionnelle puisque le montant de la fiscalité évolue de 173,6 M€ à 179,2 M€, soit une hausse de 3,2%.**

La Commission a pris des notes des remarques des services de la Région quant aux incertitudes qui entourent l'évaluation réelle des recettes. Si l'Etat assume pour l'instant les compensations, **la détermination de ces recettes dans un proche avenir s'annonce difficile.**

Les dotations évoluent très faiblement par rapport à l'exercice 2009. Elles sont en effet en hausse de 0,96% passant de 344,2 M€ à 347,5 M€ en 2010.

Le niveau d'emprunt est lui en très fort retrait. Alors qu'il représentait 15% des ressources régionales en 2009, il n'en représente plus que 9% en 2010 (inférieur au taux réalisé en 2008) pour s'élever à 86 M€ en 2010.

La Commission s'inquiète de cette évolution marquée par une baisse corrélative des dépenses d'investissement (cf. infra), ce qui ne peut qu'interpeller **sur l'orientation générale des actions de la Région : passage d'une collectivité d'investissement à une collectivité de gestion.**

Elle s'inquiète également des **répercussions que cela pourrait avoir sur les recettes d'investissement**, dont le FCTVA assis sur les investissements réalisés.

Sur la part des autres recettes (86,5 M€) qui représentent 9% des recettes régionales, il est à noter une forte hausse de celles issues des Fonds Européens puisqu'elles s'élèvent à 18,8 M€ contre 10,65 M€ en 2009. Cette forte hausse est expliquée par l'intégration de fonds FEDER dans le Fonds Lorrain des Matériaux et My Lorraine pour près de 5 M€ et un fort encaissement au titre du FSE.

La Commission s'interroge cependant sur la faible mobilisation des fonds européens par rapport aux éléments annoncés dans le Budget Primitif 2010 puisque les montants passent de 37,2M€ à 18,8 M€ soit presque 50% de moins que prévu.

Elle a pris note des explications données par les services de la Région notamment **le décalage qu'il peut y avoir sur la plupart des mesures de crédits européens entre les avances faites par la Région et les recettes perçues.**

Les services de la Région indiquent que c'est à la fin de la programmation (2013) qu'il faudra effectuer un bilan de la mobilisation des fonds européens. **La Commission prend acte de ces explications et effectuera un état des lieux précis de cette mobilisation des fonds européens à cette date.**

- **Les dépenses** :

Le montant total des dépenses est arrêté à 965 307 810, 94 € (988 703 252,77 € en 2009) soit une baisse de 2,37% par rapport à l'exercice précédent, et avec un taux de réalisation globale de 92% (contre 96,5% en 2009). Le taux de réalisation est d'ailleurs très variable avec 86% de réalisation seulement sur les dépenses d'investissement et 94% sur les dépenses de fonctionnement.

La part des dépenses consacrées à l'investissement proprement dit s'élève à 30% du montant total des dépenses (alors qu'elle était prévue à hauteur de 38% dans le Budget Primitif 2010). A contrario, la part des dépenses de fonctionnement s'élève à 70% contre 62% prévu initialement dans le BP 2010.

Un comparatif sur les deux derniers comptes administratifs de la Région Lorraine (2009 et 2010) permet de tirer un certain nombre d'enseignements :

- les dépenses consacrées à la formation professionnelle marquent une hausse très limitée (+1,2%) et une baisse des dépenses dites de fonctionnement (- 2,75%). La formation confirme cependant sa place de deuxième poste des dépenses régionales;
- l'enseignement reste le principal poste de dépenses du Conseil Régional de Lorraine avec un montant de 226,25 M€ mais il s'affiche en baisse de 11% par rapport à l'exercice 2009 ;
- les transports représentent le 3<sup>ème</sup> gros poste des dépenses régionales avec un montant de 180,66 M€. Il est néanmoins en baisse de 12,42% par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison d'une forte baisse des dépenses d'investissement sur le TER et les infrastructures (respectivement – 72,91% et – 55,43%) ;
- l'aménagement du territoire continue d'augmenter (+13,94%) principalement en raison de la hausse des moyens affectés à l'espace rural (+ 19%) ;
- la culture, le sport et les loisirs atteignent un niveau historique avec un montant global de 32,57 M€ (+36,66%) ;
- l'action économique régresse très légèrement avec une baisse de 1,44% et un montant de dépenses de 72,12 M€. Cette évolution repose sur une reprise des opérations dites transversales (absentes dans le CA 2009) mais une forte diminution des aides aux entreprises (-38%).
- La Région confirme également son engagement en faveur de l'environnement puisque après un exercice 2009 marquant une hausse de 65%, l'année 2010 aura permis une hausse de 38,65% pour un montant de dépenses totales de 27,12 M€ ;

- Appréciation générale :

Sur la présentation des différents documents comptables de gestion, la Commission note les efforts faits par le Conseil Régional pour renforcer la transparence des éléments comptables présentés, notamment par les commentaires faits à l'appui des grands mouvements et les explications apportées quant à la gestion de la dette et de la trésorerie.

Elle note avec satisfaction les éléments présentés en page 34 du Compte Administratif qui reprennent l'une des préconisations émises lors de précédentes réunions et portant sur **la nécessité de ventiler les dépenses de fonctionnement entre celles réellement de fonctionnement et celles se rapprochant de l'investissement.**

Elle estime a contrario que la notion de dépenses d'investissement a, dans le Compte Administratif, **une acception trop large.** Est-il, à titre d'exemple, opportun d'assimiler la réfection d'un lavoir à une dépense d'investissement d'avenir ?

La Commission s'interroge également fortement sur **les distorsions qui ont été relevées entre les annonces faites dans le BP 2010 et le BS 2010 et la réalité du compte administratif.**

Si la faiblesse du taux d'exécution constatée peut relever soit de dossiers ayant mis plus de temps à être réalisés, soit d'un effet de crise impliquant moins de dossiers, cela peut aussi s'expliquer par un sur-affichage des prétentions à l'occasion des budgets primitif et supplémentaire.

Cela peut aussi tenir aux modifications des politiques régionales engagées dès après les élections régionales de 2010 qui ont entraîné un recul des dossiers éligibles, dans l'attente des nouveaux critères de sélection.

M. LIOUVILLE a invité la Commission à étudier le taux d'exécution à l'occasion du CA 2011, insistant sur les faibles taux d'exécution enregistrés lors de chaque année de renouvellement.

**La Commission prend acte de ces explications même si elle s'interroge sur l'impact de la mise en œuvre très progressive des AAP sur les futurs taux d'exécution.**

L'analyse comparée des comptes administratifs de la Région conduit la Commission à développer un certain nombre d'alertes quant à la gestion de la collectivité régionale :

- le taux d'épargne : avec un taux de 17% en 2010, il traduit une légère amélioration par rapport à l'exercice 2009 (15%) et met ainsi fin à 6 années ininterrompues de baisse. Cependant, il convient de mesurer la réalité de cette amélioration. La nature même du calcul du taux d'épargne ((recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement)/ recettes réelles de fonctionnement) pointe que cette amélioration est principalement due à la hausse très forte des recettes réelles de fonctionnement et moins à une forte contraction des dépenses de fonctionnement (cf. supra) ;
- corrélativement au premier point, la Région Lorraine dispose désormais d'un autofinancement pour ses investissements plus important en 2010 (36,3%) qu'en 2009 (32,7%), ce phénomène étant renforcé par la baisse des dépenses d'investissement. L'écart reste encore à 6 points en dessous du plus faible niveau sur la période 2004-2008 (42,6%) ;
- la capacité de désendettement s'est améliorée sous l'effet conjugué d'une épargne brute meilleure et d'un encours de la dette ayant augmenté moins rapidement que les autres années. **La diminution ne porte cependant que sur 5 mois** (de 5 ans et 4 mois en 2009 à 4 ans et 11 mois en 2010) alors **qu'elle avait progressé de 19 mois entre 2008 et 2009**. D'ailleurs, **l'encours de la dette ramené à la population est en progression de 8,31%, passant de 264,85€ à 286,86€.**

La Commission se félicite enfin de la baisse réelle des charges de gestion dans le budget total puisqu'elles passent de 6,1% en 2009 à 5,6%.

## Budget Supplémentaire 2011 :

Le Budget supplémentaire 2011 présente des recettes et des dépenses d'un montant de 15 765 578,15 € ce qui permet un accroissement de 1,6% des moyens en complément du Budget Primitif 2011.

### - Recettes :

Les recettes sont constituées principalement par l'affectation du résultat constaté sur l'exercice 2010 (32 381 203,18 €) diminuée de la reprise pour anticipation du résultat telle qu'elle avait été adoptée lors de l'examen du BP 2011 et complétée par des recettes nouvelles pour un montant de 3 384 375 €.

La Commission prend acte des explications données quant au calcul des recettes prévues au titre de l'IFER (Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux) en raison de la modification de l'assiette de cet impôt prévue dans la Loi de Finances 2011 et la non prise en compte dans les évaluations transmises de cette modification.

**Elle approuve le choix fait par la Région de reprendre l'évaluation initiale telle qu'elle avait été transmise par les services de l'Etat en décembre 2010. La Commission constate que les conclusions de son rapport d'étape consacré à la réforme de la fiscalité locale se vérifient quant à l'absence de dynamique des nouvelles recettes fiscales de la Région.**

Elle prend acte également des explications données par le Conseil Régional de Lorraine sur l'inscription en section de fonctionnement de la TIPP Grenelle. Elle note également que **cette inscription permet d'améliorer « mécaniquement » le niveau d'épargne de la Région**, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'appréciation par les banques de la solvabilité de la Région dans le cadre des négociations liées aux emprunts.

### - Dépenses :

Les dépenses sont consacrées à 81,06% aux actions régionales. Le solde est constitué principalement par l'affectation de 2 808 000 € au titre de la gestion de la dette.

Cette inscription provient des contraintes liées aux conditions actuelles d'emprunt (situation sur les marchés financiers, Bâle III) ayant pour incidences des emprunts plus courts et à des taux plus importants. D'autre part, la gestion du risque (instruments de couverture) voit son coût augmenter en raison de cette mobilisation de l'emprunt et de la hausse des taux.

Sur les dépenses, la Commission prend acte des différentes mesures prises et renvoie aux avis des différentes commissions (cf. infra).

## Avis de la 1<sup>ère</sup> Commission : Economie, Emploi et Innovation

La Commission regrette **le faible taux de réalisation de la ligne budgétaire « action économique »**, pour l'année 2010, comme pour les années précédentes. Elle note que le budget supplémentaire 2011 traduit une augmentation peu substantielle des dépenses inscrites au budget primitif.

Elle se réjouit de l'adoption de **la nouvelle méthode des appels à projets**, un moyen d'afficher plus clairement les priorités de l'action régionale.

Cependant, elle regrette sa **lenteur de mise en place** et recommande la prise de toute mesure utile pour garantir **la confidentialité** des projets et le recours à **des structures d'expertises indépendantes et qualifiées** pour juger de la qualité technique de ces projets.

Elle conseille **d'associer très étroitement les secteurs professionnels** au choix des thématiques retenues, à la rédaction des appels à projets et à la communication auprès des bénéficiaires.

Enfin, la commission prend acte **des démarches de concertation engagées par la Région avec les partenaires du développement économique.**

## Avis de la 2<sup>ème</sup> Commission : Education, Formation, Recherche et Insertion

La Commission prend acte du Compte Administratif 2010 et du Budget Supplémentaire 2011 concernant les actions relevant de son champ de compétence.

Elle relève des **taux d'exécution satisfaisants** sur les 6 chapitres qui la concernent.

Elle sollicite des **informations complémentaires sur le montant des recettes perçues au titre des différents transferts de compétence apprentissage, formation professionnelle et formations sanitaires et sociales.**

Concernant la convention Pôle Emploi, elle reformule sa demande d'une **présentation d'un bilan pour les reconductions d'actions.**

### **Avis de la 3<sup>ème</sup> Commission : Mobilités, Infrastructures et Optimodalité**

La Commission **prend acte des ajustements budgétaires** opérés sur les lignes budgétaires relevant de sa compétence dans le Compte administratif et sur le Budget supplémentaire.

Sur la mise en œuvre des politiques régionales :

La Commission **salue la participation déterminante** du Conseil Régional de Lorraine au financement de la « tranche fonctionnelle 1 » de la 1<sup>ère</sup> phase du **projet de plateforme trimodale multi sites**. Avec 19% du montant, la Collectivité régionale en est le 2<sup>ème</sup> financeur après l'Etat. Ce projet, divisé en 3 phases échelonnées jusqu'en 2030, vise à replacer la Lorraine dans la compétition nationale et européenne sur le plan de la logistique multimodale, et bénéficie à ce titre d'un large soutien des grands acteurs lorrains ;

La Commission **prend acte de la reprise en régie personnalisée de l'aéroport Metz-Nancy Lorraine par la Région Lorraine**. Compte tenu de l'écart important entre les exigences du délégant et la proposition du candidat, elle estime qu'il s'agit de la meilleure solution à court terme, mais veillera à ce que l'ouverture du Conseil d'administration soit effectuée le plus rapidement possible ;

La Commission **souhaite faire part de ses interrogations** quant aux conditions dans lesquelles sont menées les négociations entre RFF, l'Etat et la Région Lorraine au sujet de la répartition financière des travaux de rénovation envisagés sur trois lignes TER Métrolor particulièrement détériorées. Elle **approuve la position de la Région Lorraine sur la ligne Sarreguemines-Bitche**, consistant à maintenir le versement des redevances à RFF sur cette ligne et à prendre en charge les navettes routières de substitution pendant la durée des travaux.

### **Avis de la 4<sup>ème</sup> Commission : Cohésion sociale, Développement local**

La commission prend acte du Compte Administratif 2010 et des ajustements opérés, à la marge, dans le cadre du Budget Supplémentaire 2011.

La Commission prend acte du PRSE 2 mais souhaite :

- **la mise en place d'un suivi sur les actions pilotées par le Conseil Régional de Lorraine,**
- **qu'une attention toute particulière soit portée à l'articulation du PRSE 2 avec l'ensemble des autres plans santé-environnement.**

Concernant les appels à projets, la 4<sup>ème</sup> commission, très interrogative sur leur généralisation, souhaite voir **les acteurs du monde associatif mieux associés à l'élaboration et à la promotion des différents appels à projet.**

### **Avis de la 5<sup>ème</sup> Commission : Espaces à Enjeux**

La Commission déplore **le manque de réflexion stratégique sur l'utilisation du foncier à l'échelle de la région**, qui conduit chaque acteur du développement économique d'un territoire à vouloir créer des zones d'activités, alors que des friches pourraient être reconverties.

La Commission reste par ailleurs **attentive aux investissements réalisés dans des projets structurants d'aménagement du territoire.**

La Présidente

Marie-Madeleine MAUCOURT

Annexes :

- Comparatif des budgets primitif et supplémentaire 2010 avec le CA 2010 ;
- Comparatif du BS 2011 avec le BP 2011 et le CA 2010 ;



Comparatif Compte Administratif avec Budget Primitif et Budget Supplémentaire + DM 2010 Lorraine												
En milliers d'Euros	Dépenses									Taux de réalisation CA / BS+DM		
	BP 2010			BS + DM 10/2010			CA 2010			Investis.	fonction.	Total
	Investis.	fonction.	Total	Investis.	fonction.	Total	Investis.	fonction.	Total			
<b>Services généraux</b>	<b>2 960</b>	<b>52 935</b>	<b>55 895</b>	<b>3 450</b>	<b>54 552</b>	<b>58 002</b>	<b>1 741</b>	<b>50 326</b>	<b>52 067</b>	<b>50%</b>	<b>92%</b>	<b>90%</b>
dt personnel non ventilé		32 679	32 679		33 261	33 261		31 302	31 302			94%
dt moyens généraux	2 960	14 157	17 117	3 450	15 142	18 592	1 741	14 354	16 095	50%		87%
dt Conseil Regional		3 288	3 288		3 288	3 288		3 188	3 188			97%
dt CES		1 549	1 549		1 549	1 549		1 482	1 482			96%
<b>Subvention globale</b>	<b>20 925</b>	<b>4 104</b>	<b>25 029</b>	<b>13 425</b>	<b>5 735</b>	<b>19 160</b>	<b>6 452</b>	<b>5 879</b>	<b>12 331</b>	<b>48%</b>	<b>103%</b>	<b>64%</b>
<b>formation prof et apprentissage</b>	<b>30 749</b>	<b>191 262</b>	<b>222 011</b>	<b>24 744</b>	<b>207 312</b>	<b>232 056</b>	<b>19 248</b>	<b>190 392</b>	<b>209 640</b>	<b>78%</b>	<b>92%</b>	<b>90%</b>
dt formation professionnelle	2 766	85 579	88 345	2 766	87 093	89 859	2 285	77 334	79 619	83%		89%
dt apprentissage	27 483	62 564	90 047	21 478	74 564	96 042	16 834	71 179	88 013	78%		95%
dt formation sanitaire et sociale	500	43 119	43 619	500	45 655	46 155	129	41 879	42 008	26%		92%
<b>enseignement</b>	<b>75 670</b>	<b>155 762</b>	<b>231 432</b>	<b>75 236</b>	<b>162 897</b>	<b>238 133</b>	<b>68 227</b>	<b>158 028</b>	<b>226 255</b>	<b>91%</b>	<b>97%</b>	<b>95%</b>
dt lycée	58 287	137 564	195 851	57 813	144 692	202 505	52 284	141 144	193 428	90%		98%
dt personnel		85 755	85 755									
dt enseignement supérieur	15 878	6 350	22 228	15 878	6 350	22 228	14 527	5 509	20 036	91%		87%
dt services périscolaires	1 505	11 848	13 353	1 545	11 855	13 400	1 416	11 375	12 791	92%		96%
( enseignement hors personnel)		70 007	145 677									
<b>culture,sports,loisirs</b>	<b>8 606</b>	<b>21 244</b>	<b>29 850</b>	<b>8 606</b>	<b>26 682</b>	<b>35 288</b>	<b>7 220</b>	<b>25 352</b>	<b>32 572</b>	<b>84%</b>	<b>95%</b>	<b>92%</b>
dt culture	3 551	15 594	19 145	3 551	20 082	23 633	3 331	19 205	22 536	94%		96%
dt personnel		922	922									
dt sport	5 055	5 650	10 705	5 055	6 600	11 655	3 889	6 147	10 036	77%		93%
<b>santé et action sociale</b>	<b>850</b>	<b>558</b>	<b>1 408</b>	<b>850</b>	<b>558</b>	<b>1 408</b>	<b>754</b>	<b>518</b>	<b>1 272</b>	<b>89%</b>	<b>93%</b>	<b>90%</b>
dt santé	850	558	1 408	850	558	1 408	754	518	1 272	89%		93%
<b>aménagement des territoires</b>	<b>73 003</b>	<b>7 656</b>	<b>80 659</b>	<b>64 156</b>	<b>8 274</b>	<b>72 430</b>	<b>59 370</b>	<b>5 454</b>	<b>64 824</b>	<b>93%</b>	<b>66%</b>	<b>89%</b>
dt politique de la ville	3 000	0	3 000	3 000	0	3 000	2 543	0	2 543	85%		85%
dt agglomération	3 500	0	3 500	3 500	0	3 500	4 509	0	4 509	129%		129%
dt espace rural et autres espaces	61 335	2 366	63 701	51 797	2 655	54 452	49 581	1 685	51 266	96%		63%
dt TIC	4 568	2 940	7 508	5 259	2 940	8 199	2 177	804	2 981	41%		27%
dt autres actions	600	2 350	2 950	600	2 679	3 279	560	2 965	3 525	93%		111%
<b>environnement</b>	<b>11 927</b>	<b>6 946</b>	<b>18 873</b>	<b>21 802</b>	<b>6 946</b>	<b>28 748</b>	<b>20 784</b>	<b>6 340</b>	<b>27 124</b>	<b>95%</b>	<b>91%</b>	<b>94%</b>
dt traitement des déchets	500	200	700	228	200	428	97	395	492	43%		198%
dt actions transversales	2 000	4 771	6 771	1 770	4 771	6 541	1 789	4 052	5 841	101%		85%
dt patrimoine naturel	1 300	1 450	2 750	720	1 450	2 170	346	1 321	1 667	48%		91%
dt politique énergie	8 127	525	8 652	19 084	525	19 609	18 552	572	19 124	97%		109%
<b>transports</b>	<b>16 222</b>	<b>162 208</b>	<b>178 430</b>	<b>22 535</b>	<b>162 708</b>	<b>185 243</b>	<b>18 435</b>	<b>162 254</b>	<b>180 689</b>	<b>82%</b>	<b>100%</b>	<b>98%</b>
dt TER	8 830	160 581	169 411	11 323	160 581	171 904	9 210	160 396	169 606	81%		100%
dt infrastruct. rout.	5 662	0	5 662	8 312	0	8 312	8 262	0	8 262	99%		99%
dt transports fluviaux	1 480	100	1 580	680	100	780	824	0	824	121%		0%
dt autres transport	250	1 527	1 777	2 220	2 027	4 247	139	1 858	1 997	6%		92%
<b>action économique</b>	<b>41 697</b>	<b>31 839</b>	<b>73 536</b>	<b>50 172</b>	<b>40 073</b>	<b>90 245</b>	<b>37 049</b>	<b>35 075</b>	<b>72 124</b>	<b>74%</b>	<b>88%</b>	<b>80%</b>
dt recherche innovation	6 498	7 815	14 313	1 898	8 173	10 071	1 259	6 493	7 752	66%		79%
dt interventions transversales	80	8 288	8 368	80	11 134	11 214	79	10 979	11 058	99%		99%
dt agriculture, agro alimentaire	7 869	2 498	10 367	8 169	4 678	12 847	5 584	3 178	8 762	68%		68%
dt aides aux entreprises	21 471	6 222	27 693	33 970	6 822	40 792	25 634	5 570	31 204	75%		82%
dt tourisme	5 780	7 016	12 796	6 055	9 266	15 321	4 493	8 855	13 348	74%		96%
<b>dettes et opér. Financières</b>	<b>34 627</b>	<b>20 898</b>	<b>55 525</b>	<b>33 627</b>	<b>21 898</b>	<b>55 525</b>	<b>33 465</b>	<b>16 861</b>	<b>50 326</b>	<b>100%</b>	<b>77%</b>	<b>91%</b>
dt remboursement en capital	34 627		34 627	33 627		33 627	33 465		33 465	100%		100%
dt intérêts		20 898	20 898		21 898	21 898		16 861	16 861			77%
<b>Opérations revolving</b>	<b>15 930</b>		<b>15 930</b>	<b>15 930</b>		<b>15 930</b>	<b>15 929</b>		<b>15 929</b>	<b>100%</b>		<b>100%</b>
<b>frais fonction. Groupe d'élus</b>		<b>843</b>	<b>843</b>		<b>843</b>	<b>843</b>		<b>749</b>	<b>749</b>			<b>89%</b>
dt personnel		708	708			0			662			
<b>Total Budget hors regul fiscale</b>	<b>333 166</b>	<b>656 255</b>	<b>989 421</b>	<b>334 533</b>	<b>698 478</b>	<b>1 033 011</b>	<b>288 674</b>	<b>657 228</b>	<b>945 902</b>	<b>86%</b>	<b>94%</b>	<b>92%</b>
<b>TP plafonnée à reverser</b>					<b>14 299</b>	<b>14 299</b>		<b>14 298</b>	<b>14 298</b>			
<b>Total Budget</b>	<b>333 166</b>	<b>656 255</b>	<b>989 421</b>	<b>334 533</b>	<b>712 777</b>	<b>1 047 310</b>	<b>288 674</b>	<b>671 526</b>	<b>960 200</b>	<b>86%</b>	<b>94%</b>	<b>92%</b>
	<b>34%</b>	<b>66%</b>		<b>32%</b>	<b>68%</b>		<b>30%</b>	<b>70%</b>				

En milliers d'Euros	Recettes								
	BP2010			DM 10/2010			CA 2010		
	Investis.	fonction.	Total	Investis.	fonction.	Total	Investis.	fonction.	Total
<b>Fiscalité et compensation</b>		<b>429 292</b>	<b>429 292</b>		<b>452 614</b>	<b>452 614</b>		<b>455 340</b>	<b>455 340</b>
dt fiscalité directe		167 494	167 494		186 277	186 277		187 696	187 696
dt certif immat véhicules		65 000	65 000		65 000	65 000		64 543	64 543
dt compensations		5 064	5 064		5 064	5 064		5 579	5 579
dt contribution à la taxe d'apprentissage		30 000	30 000		30 000	30 000		30 673	30 673
dt TIPP		161 734	161 734		166 273	166 273		166 849	166 849
<b>Dotations et participations</b>	<b>34 267</b>	<b>325 082</b>	<b>359 349</b>	<b>34 177</b>	<b>325 082</b>	<b>359 259</b>	<b>35 170</b>	<b>325 377</b>	<b>360 547</b>
dt DGD formation prof-apprentissage		80 360	80 360		80 360	70 360		79 697	79 697
dt DRES	23 021		23 021	23 021		23 021	23 898		23 898
dt DGD Education et ferroviaire		26 675	26 675		26 675	26 675		27 633	27 633
dt DGF		218 047	218 047		218 047	218 047		218 047	218 047
dt FCTVA	11 246		11 246	11 156		11 156	11 272		11 272
dt pénalités perçues									
<b>Recettes diverses</b>	<b>34 770</b>	<b>26 379</b>	<b>61 150</b>	<b>30 160</b>	<b>38 521</b>	<b>68 681</b>	<b>10 548</b>	<b>32 247</b>	<b>42 795</b>
dt part famille internat et resto		7 500	7 500					7 545	
dt part CG gestion lycées	3 000		3 000	2 500		2 500			
dt fonds européens	1 660	7 477	9 137	1 660	7 917	9 577			
dt fds europ. Subvention globale	28 225	4 040	32 265	24 025	4 040	28 065	4 140	14 706	18 846
dt produits financiers									
<b>Emprunt</b>	<b>123 700</b>		<b>123 700</b>	<b>123 700</b>		<b>123 700</b>	<b>86 000</b>		<b>86 000</b>
<b>TOTAL hors revolving</b>	<b>192 737</b>	<b>780 753</b>	<b>973 491</b>	<b>188 037</b>	<b>791 967</b>	<b>980 004</b>	<b>131 718</b>	<b>812 964</b>	<b>944 682</b>
<b>opérations revolving</b>	<b>15 930</b>		<b>15 930</b>	<b>15 930</b>		<b>15 930</b>	<b>15 929</b>		<b>15 929</b>
<b>Reverst plafonnement de la TP</b>					<b>14 299</b>	<b>14 299</b>		<b>14 298</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>208 667</b>	<b>780 753</b>	<b>989 421</b>	<b>203 967</b>	<b>806 266</b>	<b>1 010 233</b>	<b>147 647</b>	<b>812 964</b>	<b>960 611</b>
<b>excédent n-1 reporté</b>						<b>37 078</b>			<b>37 078</b>
<b>Recettes utilisables sur l'exercice ( Res exercice+ report)</b>						<b>1 047 310</b>			<b>997 689</b>
pm									
<b>total dépenses (avec hyp tx réalisation dépenses 100%)</b>						<b>1 047 310</b>			<b>960 199</b>
<b>excédent global de clôture</b>									<b>37 490</b>
- avec hyp tx réalisation BS 2009 à 100%						<b>0</b>			
- avec hyp tx réalisation BS 2009 à 99%									

**Comparatif du Budget supplémentaire 2011 avec le Budget Primitif 2011 Lorraine ( et CA 2010 )**

En milliers d'Euros	Recettes									Evolution BS 2011/BP 2011			
	CA 2010			BP 2011			BS 2011			Investis.	fonction.	Total	
	Investis.	fonction.	Total	Investis.	fonction.	Total	Investis.	fonction.	Total				
<b>Fiscalité et compensation</b>		<b>455 340</b>	<b>455 340</b>		<b>427 765</b>	<b>427 765</b>		<b>418 125</b>	<b>418 125</b>			<b>-2%</b>	<b>-2%</b>
dt fiscalité directe		187 696	187 696		136 046	136 046		115 289	115 289			-15%	-15%
dt FNGIR (Fds nat garantie individuelle des ressources)					19 367	19 367		30 484	30 484			57%	57%
dt certif immat véhicules		64 543	64 543		79 600	79 600		79 600	79 600			0%	0%
dt compensations		5 579	5 579										
dt contribution à la taxe d'apprentissage		30 673	30 673		30 000	30 000		30 000	30 000			0%	0%
dt TIPP		166 849	166 849		162 752	162 752		162 752	162 752			0%	0%
<b>Dotations et participations</b>	<b>35 170</b>	<b>325 377</b>	<b>360 547</b>	<b>39 647</b>	<b>347 104</b>	<b>386 751</b>	<b>40 773</b>	<b>356 328</b>	<b>397 101</b>			<b>3%</b>	<b>3%</b>
dt DGD formation prof-apprentissage		79 697	79 697		80 360	80 360		80 360	80 360			0%	0%
dt DRES	23 898		23 898	24 875		24 875	26 001		26 001			5%	5%
dt DGD Education et ferroviaire		27 633	27 633		26 326	26 326		26 326	26 326			0%	0%
dt DGF		218 047	218 047		218 047	218 047		217 786	217 786			0%	0%
dt FCTVA	11 272		11 272	14 772		14 772	14 772		14 772			0%	0%
dt DC RTP ( dotation de compensation reforme TP )					16 792	16 792		26 432	26 432			57%	57%
dt DC RTP ( dot pour perte compens fiscalité directe locale)					5 579	5 579		5 424	5 424			-3%	-3%
<b>Recettes diverses</b>	<b>10 548</b>	<b>32 247</b>	<b>42 795</b>	<b>46 877</b>	<b>41 950</b>	<b>88 827</b>	<b>19 571</b>	<b>52 479</b>	<b>72 050</b>			<b>-58%</b>	<b>25%</b>
dt part famille internat et resto		7 545											
dt fds europ. Subvention globale	4 140	14 706	18 846	21 157	6 495	27 652	15 246	12 314	27 560			-28%	90%
dt TIPP Grenelle				22 000		22 000		22 000	22 000				0%
<b>Emprunt</b>	<b>86 000</b>		<b>86 000</b>	<b>101 200</b>		<b>101 200</b>	<b>101 200</b>		<b>101 200</b>			<b>0%</b>	<b>0%</b>
<b>TOTAL hors revolving</b>	<b>131 718</b>	<b>812 964</b>	<b>944 682</b>	<b>187 724</b>	<b>816 819</b>	<b>1 004 543</b>	<b>161 544</b>	<b>826 932</b>	<b>988 476</b>			<b>-14%</b>	<b>1%</b>
<b>opérations revolving</b>	<b>15 929</b>		<b>15 929</b>	<b>12 083</b>		<b>12 083</b>	<b>12 083</b>		<b>12 083</b>			<b>0%</b>	<b>0%</b>
<b>Reverst plafonnement de la TP</b>		<b>14 298</b>											
<b>TOTAL</b>	<b>147 647</b>	<b>812 964</b>	<b>960 611</b>	<b>199 807</b>	<b>816 819</b>	<b>1 016 626</b>	<b>173 627</b>	<b>826 932</b>	<b>1 000 559</b>			<b>-13%</b>	<b>1%</b>
<b>excédent n-1 reporté</b>			<b>37 078</b>			<b>37 490</b>			<b>37 490</b>				
<b>Recettes utilisables sur l'exercice ( Res exercice+ report)</b>			<b>997 689</b>			<b>1 054 116</b>			<b>1 038 049</b>				
pm													
<b>total dépenses (avec hyp tx réalisation dépenses 100%)</b>			<b>960 199</b>			<b>1 021 876</b>			<b>1 037 641</b>				
<b>excédent global de clôture</b>			<b>37 490</b>										
- avec hyp tx réalisation BS 2011 à 100%						<b>32 240</b>			<b>408</b>				
- avec hyp tx réalisation BS 2011 à 99%									<b>10 784</b>				

Comparatif du Budget supplémentaire 2011 avec le Budget Primitif 2011 Lorraine ( et CA 2010 )

En milliers d'Euros	Dépenses									Evolution BS 2011/BP 2011		
	CA 2010			BP 2011			BS 2011			Investis.	fonction.	Total
	Investis.	fonction.	Total	Investis.	fonction.	Total	Investis.	fonction.	Total			
<b>Services généraux</b>	<b>1 741</b>	<b>50 326</b>	<b>52 067</b>	<b>4 545</b>	<b>59 527</b>	<b>64 072</b>	<b>4 320</b>	<b>59 507</b>	<b>63 827</b>	<b>-5,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>-0,4%</b>
dt personnel non ventilé		31 302	31 302		36 471	36 471		36 471	36 471		0,0%	0,0%
dt moyens généraux	1 741	14 354	16 095	4 545	18 157	22 702	4 320	18 137	22 457	-5,0%	-0,1%	-1,1%
dt Conseil Régional		3 188	3 188		3 290	3 290		3 290	3 290		0,0%	0,0%
dt CES		1 482	1 482		1 609	1 609		1 609	1 609		0,0%	0,0%
<b>Subvention globale</b>	<b>6 452</b>	<b>5 879</b>	<b>12 331</b>	<b>8 180</b>	<b>7 741</b>	<b>15 921</b>	<b>9 030</b>	<b>8 760</b>	<b>17 790</b>	<b>10,4%</b>	<b>13,2%</b>	<b>11,7%</b>
<b>formation prof et apprentissage</b>	<b>19 248</b>	<b>190 392</b>	<b>209 640</b>	<b>15 489</b>	<b>190 391</b>	<b>205 880</b>	<b>15 289</b>	<b>194 157</b>	<b>209 446</b>	<b>-1,3%</b>	<b>2,0%</b>	<b>1,7%</b>
dt formation professionnelle	2 285	77 334	79 619	2 575	76 096	78 671	2 575	76 296	78 871	0,0%	0,3%	0,3%
dt apprentissage	16 834	71 179	88 013	10 905	74 920	85 825	10 905	74 920	85 825	0,0%	0,0%	0,0%
dt formation sanitaire et sociale	129	41 879	42 008	2 009	39 375	41 384	1 809	42 941	44 750	-10,0%	9,1%	8,1%
<b>enseignement</b>	<b>68 227</b>	<b>158 028</b>	<b>226 255</b>	<b>69 634</b>	<b>163 352</b>	<b>232 986</b>	<b>67 891</b>	<b>164 489</b>	<b>232 380</b>	<b>-2,5%</b>	<b>0,7%</b>	<b>-0,3%</b>
dt lycée	52 284	141 144	193 428	47 934	142 552	190 486	43 294	143 552	186 846	-9,7%	0,7%	-1,9%
dt personnel					87 020	87 020						
dt enseignement supérieur	14 527	5 509	20 036	19 477	6 382	25 859	22 374	6 512	28 886	14,9%	2,0%	11,7%
dt services périscolaires ( enseignement hors personnel )	1 416	11 375	12 791	2 223	14 418	16 641	2 223	14 425	16 648	0,0%	0,0%	0,0%
					0	0						
<b>culture, sports,loisirs</b>	<b>7 220</b>	<b>25 352</b>	<b>32 572</b>	<b>5 731</b>	<b>26 516</b>	<b>32 247</b>	<b>5 931</b>	<b>26 516</b>	<b>32 447</b>	<b>3,5%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,6%</b>
dt culture	3 331	19 205	22 536	4 311	18 654	22 965	4 311	18 654	22 965	0,0%	0,0%	0,0%
dt personnel					972	972		972				
dt sport	3 889	6 147	10 036	1 420	7 862	9 282	1 620	7 862	9 482	14,1%	0,0%	2,2%
<b>santé et action sociale</b>	<b>754</b>	<b>518</b>	<b>1 272</b>	<b>1 151</b>	<b>1 221</b>	<b>2 372</b>	<b>1 151</b>	<b>1 183</b>	<b>2 334</b>	<b>0,0%</b>	<b>-3,1%</b>	<b>-1,6%</b>
dt santé	754	518	1 272	1 151	1 126	2 277	1 151	1 183	2 334	0,0%	5,1%	2,5%
<b>aménagement des territoires</b>	<b>59 370</b>	<b>5 454</b>	<b>64 824</b>	<b>65 482</b>	<b>7 933</b>	<b>73 415</b>	<b>70 708</b>	<b>7 896</b>	<b>78 604</b>	<b>8,0%</b>	<b>-0,5%</b>	<b>7,1%</b>
dt politique de la ville	2 543	0	2 543	3 216	0	3 216	3 216	0	3 216	0,0%	0,0%	0,0%
dt agglomération	4 509	0	4 509	1 327	0	1 327	1 327	0	1 327	0,0%	0,0%	0,0%
dt espace rural et autres espaces	49 581	1 685	51 266	58 452	1 925	60 377	61 949	1 888	63 837	6,0%	-1,9%	5,7%
dt TIC	2 177	804	2 981	1 925	3 134	5 059	3 654	3 134	6 788	89,8%	0,0%	34,2%
dt autres actions	560	2 965	3 525	562	2 874	3 436	562	2 874	3 436	0,0%	0,0%	0,0%
<b>environnement</b>	<b>20 784</b>	<b>6 340</b>	<b>27 124</b>	<b>18 724</b>	<b>9 432</b>	<b>28 156</b>	<b>20 976</b>	<b>9 432</b>	<b>30 408</b>	<b>12,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>8,0%</b>
dt traitement des déchets	97	395	492	6	393	399	6	393	399	0,0%	0,0%	0,0%
dt actions transversales	1 789	4 052	5 841	1 363	5 323	6 686	2 680	5 323	8 003	96,6%	0,0%	19,7%
dt patrimoine naturel	346	1 321	1 667	840	2 884	3 724	1 775	2 884	4 659	111,3%	0,0%	25,1%
dt politique énergie	18 552	572	19 124	16 515	832	17 347	16 515	832	17 347	0,0%	0,0%	0,0%
<b>transports</b>	<b>18 434</b>	<b>162 254</b>	<b>180 688</b>	<b>42 159</b>	<b>168 688</b>	<b>210 847</b>	<b>41 239</b>	<b>170 103</b>	<b>211 342</b>	<b>-2,2%</b>	<b>0,8%</b>	<b>0,2%</b>
dt TER	9 210	160 396	169 606	18 869	163 448	182 317	18 869	164 248	183 117	0,0%	0,5%	0,4%
dt infrastruct. rout.	8 262	0	8 262	17 599	0	17 599	16 679	0	16 679	-5,2%		-5,2%
dt transports fluviaux	824	0	824	1 359	0	1 359	1 359	0	1 359	0,0%		0,0%
dt autres transport	138	1 858	1 996	4 332	5 240	9 572	4 332	5 855	10 187	0,0%	11,7%	6,4%
<b>action économique</b>	<b>37 049</b>	<b>35 075</b>	<b>72 124</b>	<b>44 660</b>	<b>39 291</b>	<b>83 951</b>	<b>44 035</b>	<b>40 191</b>	<b>84 226</b>	<b>-1,4%</b>	<b>2,3%</b>	<b>0,3%</b>
dt recherche innovation	1 259	6 493	7 752	4 771	9 411	14 182	3 916	10 266	14 182	-17,9%	9,1%	0,0%
dt interventions transversales	79	10 979	11 058	120	9 573	9 693	120	9 573	9 693	0,0%	0,0%	0,0%
dt agriculture, agro alimentaire	5 584	3 178	8 762	7 699	3 147	10 846	8 199	3 347	11 546	6,5%	6,4%	6,5%
dt aides aux entreprises	25 634	5 570	31 204	25 690	7 465	33 155	25 130	7 525	32 655	-2,2%	0,8%	-1,5%
dt tourisme	4 493	8 855	13 348	6 380	9 695	16 075	6 670	9 480	16 150	4,5%	-2,2%	0,5%
<b>dettes et opér. Financières</b>	<b>33 465</b>	<b>16 861</b>	<b>50 326</b>	<b>38 439</b>	<b>20 665</b>	<b>59 104</b>	<b>37 847</b>	<b>24 065</b>	<b>61 912</b>	<b>-1,5%</b>	<b>16,5%</b>	<b>4,8%</b>
dt remboursement en capital	33 465		33 465	38 439		38 439	37 847		37 847	-1,5%		-1,5%
dt intérêts		16 861	16 861		20 615	20 615		24 065	24 065		16,7%	16,7%
<b>Opérations revolving</b>	<b>15 929</b>		<b>15 929</b>	<b>12 083</b>		<b>12 083</b>	<b>12 083</b>		<b>12 083</b>	<b>0,0%</b>		<b>0,0%</b>
<b>frais fonction. Groupe d'élus</b>		<b>749</b>	<b>749</b>		<b>842</b>	<b>842</b>		<b>842</b>	<b>842</b>		<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>
dt personnel			662			708		708	708			
<b>Total Budget</b>	<b>288 673</b>	<b>657 228</b>	<b>945 901</b>	<b>326 277</b>	<b>695 599</b>	<b>1 021 876</b>	<b>330 500</b>	<b>707 141</b>	<b>1 037 641</b>	<b>1,3%</b>	<b>1,7%</b>	<b>1,5%</b>
<b>TP plafonnée à reverser</b>		<b>14298</b>	<b>14298</b>									
<b>Total Budget</b>	<b>288673</b>	<b>671526</b>	<b>960199</b>									
<b>Part Invest/Fonct Lorraine</b>	<b>30,1%</b>	<b>69,9%</b>		<b>31,9%</b>	<b>68,1%</b>		<b>31,9%</b>	<b>68,1%</b>				